

# Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entonnement du Furet à la Digonnière

- **Type** : Mission de maîtrise d'œuvre complète (depuis la phase AVP)
- **Maître d'ouvrage** : Saint-Etienne Métropole
- **Maître d'œuvre - Groupement** : VDI / HTV / Riparia
- **Sous-traitants** : BIG BANG (Paysagiste) / CELIGEO (Géotechnique)
- **Montant de l'étude** : AVP 30 000 € HT, PRO 26 000 € HT, REG 7 600 € HT, DCE et suivi des travaux 66 000 € HT
- **Montant de travaux** : Lot 1 Terrassement, Génie civil, VRD et Génie végétal 2 010 000 € HT
- **Date** : Phase étude 2021/2022, phase travaux 2023/2024

## Présentation de l'opération

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du PAPI Furan vise les objectifs prioritaires suivants :

- ⇒ Améliorer les conditions de transit de la crue centennale du Furet et limiter le risque inondation (reprise du profil en travers et découverte) ;
- ⇒ Assurer une diversification écologique du cours d'eau en renaturant son lit et ses berges ;
- ⇒ Mettre en valeur le Furet du point de vue récréatif & paysager : prolongement du cheminement piéton, liaison avec le parc du Valfuret, marquer l'entrée de ville.



Site amont - post-travaux



Etat initial site aval - Avant découverte



Site aval - Après découverte

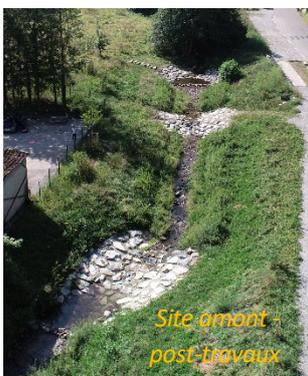
L'évolution du site aval

## Eléments de missions

- **Mission de maîtrise d'œuvre complète** à partir de la phase AVP : Diagnostic écologique et hydromorphologique, Conception du projet, DCE, AO, suivi de travaux, AOR.
- **Elaboration du dossier réglementaire** : Reconnaissance d'antériorité et porter à connaissance



Génie végétal – site amont et site aval



Site amont - post-travaux



Photo drone - site aval - post-travaux



Photomontage phase étude - site aval